



Donation de bien dont les grands parents sont usufruitiers

Par **Mimi**, le **30/10/2018 à 19:06**

Bonsoir,
Je voudrais faire une donation à mes enfants d'un bien que mes parents m'ont transmis et dont ils sont usufruitiers.
Est-ce possible ?
Merci.

Par **fabrice58**, le **30/10/2018 à 19:53**

Bonsoir,

avez-vous demandé l'accord de vos parents ? Il y a peut être une interdiction de disposer avec la donation.

cdt

Par **Mimi**, le **30/10/2018 à 21:39**

Oui mes parents sont d'accord.

Par **janus2fr**, le **31/10/2018 à 07:41**

Bonjour,
Comme on ne peut donner que ce que l'on possède, vous ne pouvez pas faire donation de ce bien puisque vous n'en êtes pas plein propriétaire. Vous pouvez tout au plus faire donation de la nue-propriété, vos parents restants usufruitiers.